

CSE Economique -300 pers

CSE-300

Objectifs

- Connaître l'histoire des comités
- Maîtriser l'organisation interne et les règles de fonctionnement du CSE
- Clarifier les domaines d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser ses moyens d'action et savoir les utiliser
- Réussir l'exercice de votre mandat

Public Visé

Membres du Comité Social et Économique

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'histoire des comités
- Maîtriser l'organisation interne et les règles de fonctionnement du CSE
- Clarifier les domaines d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser ses moyens d'action et savoir les utiliser
- Réussir l'exercice de votre mandat

Méthodes et moyens pédagogiques

- La répartition pédagogique est approximativement la suivante : 40 % de pratique, 60 % d'apports théoriques et de connaissances
- Formation action, heuristique, démonstrative, participative.

Pré Requis

Etre élu au Comité Social et Économique

Parcours pédagogique

L'historique des CE

L'organisation interne du Comité

- Objet et nature juridique du Comité
- La composition du CSE
- Le président : rôle
- Le Secrétaire : élection, rôle, responsabilités, obligations
- Le Trésorier : élection, rôle, responsabilités, obligations
- La Commission Santé, Sécurité et Condition de Travail (CSSCT)
- Les autres Commissions

Le fonctionnement du Comité

- La 1ère réunion : ordre du jour, passation, remise des documents financiers
- Les réunions : périodicité, ordre du jour, convocation, documents, participants
- Les débats, les votes
- Le procès-verbal
- Le règlement intérieur du CSE
- Le crédit d'heures et déplacements
- La formation des élus

Les consultations et informations du CSE

Le recours aux experts

Les moyens matériels et financiers du CSE

- Le local et le tableau d'affichage
- Le budget de fonctionnement
- Le budget des ASC
- Les obligations comptables du CSE

Subvention de fonctionnement : ce que l'on peut faire et ne pas faire

- Être sûr de percevoir la bonne subvention
- Négocier avec la Direction le calendrier de versement
- Utiliser la subvention à bon escient

Activités Sociales et Culturelles (ASC) : ce que l'on peut faire et ne pas faire

- Contrôler le calcul de la contribution patronale
- Négocier avec la Direction le montant et calendrier de versement
- Transférer les sommes inutilisées du budget de fonctionnement vers le budget ASC et inversement

Les mandats

- La durée des mandats
- La liberté de déplacement
- La protection contre le licenciement

Bilan et évaluation du stage

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif
Tarif : Nous contacter

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Modalités d'Accessibilité

En tant qu'établissement recevant du public et aussi dans le cadre de sa démarche RSE, Concept Sécurité Formation dispose d'une salle de formation au rez-de-chaussée de nos bureaux, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr